

1798-1819.—*Etienne Guy*. Fils de Pierre Guy et de Marie-Joseph Hervieux, Etienne est né le 16 février 1774. Il pratique comme arpenteur de 1798 à 1819. Député de Montréal de 1796 à 1800. Lors de son décès, le 31 décembre 1820, il était lieutenant-colonel.

E.-Z. MASSICOTTE

ADDENDA

1701.—*Pierre Rimbault*. Le 23 août 1701, le sieur Rimbault produit à l'audience sa commission d'arpenteur et mesureur pour la Nouvelle-France, en date du 17 août précédent et signée par l'intendant Bochart. Nous n'avons pas encore retrouvé de procès-verbaux de Pierre Rimbault qui, on le sait, fut en plus notaire, procureur du roi et juge.

1673.—4—*Jean Le Rouge*, marbrier (?) et "juré arpenteur de Québec", qui mourut subitement à Charlesbourg au mois de septembre 1712 (*Tanguay*, I, 336) a laissé deux procès verbaux à Montréal. L'un en date du 16 octobre 1673 concerne le mesurage de la terre de François Pillet à Boucherville, l'autre du 3 novembre 1674 indique les bornes de la terre de Joseph Petit.

1702.—*Gabriel Baudreau dit Gravel* ne reçoit de l'intendant Bochart sa commission de "juré arpenteur et mesureur royal" le 28 août 1702. Cette commission est enregistrée le 3 juillet 1703. On lit dans cette pièce ce détail intéressant que Baudreau est, dans le moment, le troisième arpenteur du gouvernement de Montréal. Les archives paraissent n'avoir conservé aucun de ses procès verbaux.

E.-Z. M.

ERRATA

Dans l'article : *La complainte des 40 noyés ou la catastrophe de 1819* paru dans le Bulletin d'octobre 1918, se trouvent plusieurs erreurs typographiques, entre autres, les suivantes :

Page 314, avant dernière ligne, lire *éléments*, au lieu d'*événements*.

Page 315, 14ème ligne, mettre : *île Saint-Paul*, au lieu de *Saint-Laurent*.

Page 316, No 6, ajouter : *Sép. 5 juin, à Saint-Constant* ; No 13, lire : *Faille*, au lieu de *Faible* et ajouter : *Sép. le 1er juin, à Saint-Constant* ; No 16, ajouter : *Chatigny après Geneviève*.

Page 317,, No 22, ajouter : *Mention dans les deux journaux* ; No 26, lire : *Longtin* ; No 28, lire : *Lassaline* ; No 32, lire : *Perrotte*, No 33, lire : *Pinsomnault* ; No 35, lire : *Provost*.

Page 318, 13ème ligne : lire *Faille* au lieu de *Faible*.